



JEAN LARGUIER
PHILIPPE CONTE

Droit pénal des affaires

10^e édition



ARMAND COLIN

DR 336

Jean Larguier

Professeur émérite de la Faculté de droit
de l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble
Agrégé des Facultés de droit

Philippe Conte

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université Montesquieu (Bordeaux IV)
Agrégé des Facultés de droit

Droit pénal des affaires

10^e édition

2001



24208 1/2



ARMAND COLIN

Table des matières

Sommaire	V
Liste des principales abréviations	VII
Introduction	1

PARTIE PRÉLIMINAIRE

NOTIONS SOMMAIRES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL ET DE PROCÉDURE PÉNALE

CHAPITRE I. — Le droit pénal général	17
Section 1. <i>L'infraction</i>	17
§ 1 — Les éléments constitutifs généraux de l'infraction	18
A — L'élément légal	18
B — L'élément matériel	22
C — L'élément moral	24
D — L'élément injuste	27
§ 2 — Les classifications et la qualification des infractions	28
A — La classification légale des infractions : crimes, délits, contraventions	28
B — Autres classifications	29
C — Les qualifications pénales	30
§ 3 — Les participants à l'infraction	31
A — La complicité	31
B — La responsabilité pénale pour autrui	34
C — La responsabilité pénale des personnes morales	40
Section 2. <i>La peine</i>	44
§ 1 — Les différentes peines	44
§ 2 — La mesure des peines	45
A — Aggravation et atténuation	45
B — La pluralité d'infractions	47
§ 3 — La suspension et l'extinction des peines	51
A — Les sursis	52
B — La libération conditionnelle	55
C — L'amnistie	55
D — La réhabilitation	56
E — La grâce	57
F — La prescription de la peine	57
CHAPITRE II. — La procédure pénale	59
Section 1. <i>Les juridictions pénales</i>	59
§ 1 — Les juridictions d'instruction	60
A — Le juge d'instruction et le juge des libertés et de la détention	60

B	—	La chambre de l'instruction	60
§ 2	—	Les juridictions de jugement	61
A	—	Le tribunal de police	61
B	—	Le tribunal correctionnel	62
C	—	La chambre des appels correctionnels	62
D	—	La cour d'assises	62
E	—	La Cour de cassation	63
Section 2.		<i>Le procès pénal</i>	63
§ 1	—	Les actions	64
A	—	L'action publique	64
B	—	L'action civile	68
§ 2	—	L'instruction préparatoire	72
A	—	L'instruction par le juge d'instruction	72
B	—	L'instruction par la chambre de l'instruction	78
§ 3	—	Le jugement et les voies de recours	78
A	—	La procédure de jugement	78
B	—	Les voies de recours	79

PREMIÈRE PARTIE

LES QUALIFICATIONS PÉNALES FONDAMENTALES

CHAPITRE I. — Le vol et les infractions voisines	83
Section 1. <i>Le vol et l'immunité de l'article 311-12 du Code pénal</i>	83
§ 1 — Les éléments constitutifs du vol	84
A — L'élément matériel	84
B — L'élément moral	89
§ 2 — L'immunité de l'article 311-12 du Code pénal	89
Section 2. <i>Les infractions voisines du vol</i>	91
§ 1 — L'extorsion	91
§ 2 — Le chantage	93
CHAPITRE II. — L'escroquerie et les infractions voisines	98
Section 1. <i>L'escroquerie</i>	99
§ 1 — Les éléments constitutifs de l'escroquerie	99
A — La tromperie	100
B — Le but de l'escroquerie : la remise	118
C — L'intention coupable	124
§ 2 — Les peines de l'escroquerie	125
Section 2. <i>Les infractions voisines de l'escroquerie</i>	127
§ 1 — Les infractions relatives au chèque	127
A — Les diverses formes d'infractions relatives au chèque	132
B — La répression et la réparation	138
C — Les chèques protégés	142
§ 2 — La publicité fausse ou de nature à induire en erreur	144
A — La publicité interdite	145
B — Les personnes pénalement responsables	151

C	—	Les règles de répression	152
<i>Exercices</i>			154
CHAPITRE III. — L'abus de confiance et les infractions voisines			166
Section 1. <i>L'abus de confiance</i>			167
§ 1 — Les conditions d'existence de l'abus de confiance			169
A — La confiance			169
B — L'abus			185
§ 2 — Les règles de répression			194
Section 2. <i>Les infractions voisines de l'abus de confiance</i>			197
§ 1 — Le détournement d'objet saisi			199
§ 2 — Le détournement d'objet donné en gage			201
<i>Exercices</i>			204
CHAPITRE IV. — Le recel de choses			213
Section 1. <i>Les éléments du recel de choses</i>			214
§ 1 — L'acte matériel de recel			215
§ 2 — L'élément intentionnel du recel			221
Section 2. <i>La répression du recel de choses</i>			228
§ 1 — Les peines applicables			228
§ 2 — Les caractères du recel et leurs conséquences sur les poursuites pénales			230
<i>Exercices</i>			235
CHAPITRE V. — Le faux			237
Section 1. <i>Le faux document</i>			239
§ 1 — L'établissement du faux			239
A — Les éléments du faux			239
B — Exemples de faux documents			246
§ 2 — L'usage de faux			248
Section 2. <i>Les faux certificats</i>			249
<i>Exercices</i>			251
CHAPITRE VI. — La corruption			254
§ 1 — La corruption de fonctionnaire			256
§ 2 — Le trafic d'influence entre particuliers			260
§ 3 — La corruption d'employé			260
<i>Exercices</i>			263

DEUXIÈME PARTIE

LES RÈGLES PÉNALES PARTICULIÈRES
À LA VIE DES AFFAIRES

TITRE I

COMMERCANTS ET HOMMES D'AFFAIRES :
INTERDICTIONS ET OBLIGATIONS

CHAPITRE I. — Les interdictions professionnelles	269
Section 1. <i>Les interdictions de source pénale</i>	271
§ 1 — L'interdiction d'exercer la profession commerciale et industrielle	271

§ 2 — Les interdictions spéciales	276
A — Les activités individuelles	276
B — Les interdictions en matière de sociétés	281
Section 2. <i>Les interdictions pouvant être de source extra-pénale</i>	284
§ 1 — Les cas de faillite personnelle et autres interdictions	285
§ 2 — Les effets de la faillite personnelle et des autres interdictions	286
Exercices	288
CHAPITRE II. — Les obligations du commerçant	289
Section 1. <i>Le registre du commerce et des sociétés</i>	289
§ 1 — Les infractions d'omission	290
A — Les omissions concernant le registre du commerce et des sociétés ...	290
B — Les omissions concernant les annexes du registre du commerce et des sociétés	291
C — L'omission de la mention du numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés	292
§ 2 — Les infractions de commission : les déclarations inexactes ou incomplètes	292
Section 2. <i>La bonne tenue des livres de commerce</i>	293

TITRE II

LE DROIT PÉNAL DES SOCIÉTÉS

CHAPITRE I. — Le droit pénal et la constitution des sociétés	305
Section 1. <i>La répression de l'activité d'une société irrégulièrement constituée</i> ..	306
§ 1 — Le délit d'émission illicite d'actions	306
§ 2 — Les délits relatifs à la négociation des actions	311
Section 2. <i>Le droit pénal et le capital social</i>	313
§ 1 — Le droit pénal et la recherche du capital social	313
A — Les éléments communs aux diverses formes de délits	314
B — Les éléments spéciaux	314
§ 2 — Le droit pénal et l'affirmation du capital social	316
Exercices	318
CHAPITRE II. — Le droit pénal et la publicité des sociétés	320
Section 1. <i>La protection du public par la publicité : la publicité obligatoire</i>	320
§ 1 — Le registre du commerce et des sociétés (renvoi)	320
§ 2 — La publicité sur les documents sociaux	321
§ 3 — La publicité relative aux émissions de titres	322
§ 4 — La publicité relative aux résultats financiers	323
Section 2. <i>La protection du public contre la publicité : la publicité contrôlée</i> ...	324
§ 1 — La publicité collective	324
§ 2 — Le colportage et le démarchage	326
CHAPITRE III. — Le droit pénal et le fonctionnement des sociétés	330
Section 1. <i>Le droit pénal et la gestion des sociétés</i>	330
§ 1 — Les abus des dirigeants sociaux	331
A — Les éléments communs aux différentes formes d'abus des pouvoirs sociaux	336

B — Les éléments propres à chaque forme d'abus	339
§ 2 — L'obstacle au contrôle de la gestion	342
Section 2. <i>Le droit pénal et le contrôle des sociétés</i>	344
§ 1 — Le devoir de parler	346
§ 2 — Le devoir de se taire	351
Section 3. <i>Le droit pénal et la participation des porteurs de titres au fonctionnement des sociétés</i>	352
§ 1 — La protection des actionnaires	352
A — Le droit à l'information	353
B — Le droit à la tenue de l'assemblée et à l'accès aux assemblées	356
C — Le droit au vote	357
§ 2 — La protection des obligataires	359
A — La protection des futurs obligataires	359
B — La protection des droits des obligataires	361
§ 3 — Les parts de fondateurs	363
Section 4. <i>Le droit pénal et la comptabilité des sociétés</i>	364
§ 1 — L'établissement de la comptabilité	364
§ 2 — La communication de la comptabilité : le délit de présentation ou publication de comptes annuels infidèles	365
A — L'élément matériel	367
B — L'élément moral	369
Section 5. <i>Le droit pénal et la réalité des bénéfices : le délit de distribution de dividendes fictifs</i>	371
§ 1 — L'inventaire absent ou frauduleux	372
§ 2 — La distribution d'un dividende	373
§ 3 — La fictivité du dividende	374
§ 4 — L'action en connaissance de cause	376
Section 6. <i>Le droit pénal et les modifications du capital social</i>	377
§ 1 — L'augmentation de capital	377
A — Le délit d'émission	377
B — Les délits concernant le droit de souscription préférentiel	378
§ 2 — L'amortissement du capital	379
§ 3 — La réduction du capital	380
§ 4 — La souscription, l'achat, la vente, la prise en gage par la société de ses propres actions	380
Section 7. <i>Le droit pénal et les participations réciproques</i>	382
§ 1 — Les participations directes	382
§ 2 — Les participations indirectes	383
Exercices	385
CHAPITRE IV. — Le droit pénal et la dissolution et liquidation des sociétés	395
Section 1. <i>La dissolution de la société au cas où les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social</i>	395
Section 2. <i>La liquidation de la société</i>	396
§ 1 — La nomination du liquidateur	396
§ 2 — Le rôle du liquidateur	397
Exercices sur l'ensemble du droit pénal des sociétés	399

TITRE III

LA FRAUDE FISCALE

CHAPITRE I. — La fraude fiscale : incriminations et sanctions	407
Section 1. <i>La fraude fiscale générale</i>	407
§ 1 — La définition des infractions	407
A — La fraude fiscale directe	407
B — L'omission d'écritures ou la passation d'écritures inexactes ou fictives (article 1743-1°)	415
C — Le délit d'entremise	416
§ 2 — Les peines applicables	416
Section 2. <i>Les fraudes relatives à certains impôts</i>	418
§ 1 — Impôts directs	418
§ 2 — Taxes sur le chiffre d'affaires	421
§ 3 — Enregistrement, publicité foncière et timbre	421
CHAPITRE II. — La fraude fiscale : la procédure pénale	423
§ 1 — La prescription de l'action publique	423
§ 2 — La constatation des infractions	424
§ 3 — Les conditions préalables au déclenchement des poursuites pénales ..	426
<i>Exercices</i>	431

TITRE IV

LES INFRACTIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE I. — Le droit pénal et le crédit : prêt d'argent (l'usure et les infractions voisines) et opérations similaires	439
Section 1. <i>L'usure et les infractions voisines</i>	439
§ 1 — La convention usuraire	440
§ 2 — L'interdiction, pour les intermédiaires dans les prêts d'argent, de recevoir des fonds prématurément	442
§ 3 — L'interdiction du démarchage	443
§ 4 — L'interdiction de la publicité	444
Section 2. <i>La protection des consommateurs en matière de crédit</i>	444
CHAPITRE II. — Le droit pénal et la vente ou la prestation de services	447
Section 1. <i>Les rapports entre professionnels et consommateurs</i>	449
§ 1 — L'information des consommateurs	449
§ 2 — Les ventes avec primes	450
§ 3 — Les ventes liées ou jumelées	451
§ 4 — Le refus de vente	452
Section 2. <i>Les rapports entre professionnels</i>	453
§ 1 — Le délit de vente ou achat sans facture	453
§ 2 — Le délit de revente à perte	454
§ 3 — Le délit de vente à prix imposé	457
§ 4 — Le délit de prolongation de délai de paiement	458
§ 5 — Les délits et contraventions de refus de communication des conditions de vente ou de défaut d'information	458

CHAPITRE III. — Le droit pénal et la concurrence : les ententes prohibées et l'abus de position dominante ou de dépendance économique	459
Section 1. <i>Les incriminations</i>	460
§ 1 — La situation économique	461
A — Les prohibitions	461
B — Les justifications	462
§ 2 — L'acte matériel	463
§ 3 — L'action frauduleuse	465
Section 2. <i>La procédure et les sanctions administratives</i>	465
§ 1 — Les enquêtes	466
§ 2 — La saisine du Conseil de la concurrence	467
§ 3 — Les pouvoirs du Conseil de la concurrence	467

TITRE V

LE DROIT PÉNAL ET LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ :
BANQUEROUTE ET AUTRES INFRACTIONS

CHAPITRE I. — La banqueroute	477
Section 1. <i>Les conditions d'existence de la banqueroute</i>	477
§ 1 — La qualité de l'agent	477
§ 2 — L'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires	478
§ 3 — Les cas de banqueroute	479
Section 2. <i>Les sanctions</i>	484
CHAPITRE II. — Les autres infractions en cas d'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaires	486
§ 1 — Les infractions commises pendant la période d'observation ou d'exécution du plan de continuation	486
§ 2 — Les infractions de soustraction, recel, dissimulation, supposition de créance ou de dette, détournement	487
§ 3 — Les infractions de détournement ou recel commises par le conjoint ou certains parents du débiteur	487
§ 4 — Les infractions (« malversations » et autres) commises principalement par certains auxiliaires de justice	487
§ 5 — Les infractions des créanciers : stipulation d'un avantage particulier ..	489
§ 6 — Les infractions des dirigeants et représentants permanents des personnes morales	489
<i>Exercices</i>	490
Bibliographie	493
Index alphabétique	495



Droit pénal des affaires

10^e édition

Portant sur des sommes considérables, la "délinquance en col blanc" est d'autant plus dangereuse qu'elle est dissimulée, et d'autant plus fréquente que souvent, les auteurs d'escroquerie, d'abus de biens sociaux, de fraude fiscale, de publicité trompeuse, etc., n'ont pas le sentiment de leur culpabilité (Capus, "L'escroquerie ? une bonne affaire qui a rencontré une mauvaise loi").

Il est donc essentiel d'expliquer le mécanisme de ces infractions (et des règles de répression), tant pour ceux qui pourraient être tentés de les commettre, que pour ceux qui risqueraient d'en être les victimes, ou qui en ont été les victimes effectives et veulent obtenir justice.

Ce *Droit pénal des affaires* analyse les règles dans toute leur nécessaire précision ; il fait état non seulement de l'ensemble des textes applicables mais aussi de l'abondante jurisprudence qui existe en la matière. Cet ouvrage, notamment, renvoie au nouveau Code de commerce (Ord. 18 sept. 2000), ainsi qu'au Code monétaire et financier (Ord. 14 déc. 2000) et donc à la nouvelle numérotation qui a été substituée à celle de tous les textes antérieurs abrogés à cette occasion (plus de cent cinquante, parmi lesquels, en tout ou en partie, la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, l'ordonnance du 28 septembre 1967 relative à la bourse, la loi du 2 juillet 1996 de modernisation des activités financières, la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises, la loi du 24 janvier 1984 relative aux établissements de crédit).

En outre, anticipant sur le passage à la monnaie européenne, ce livre indique systématiquement, pour les amendes, leur montant en francs mais aussi en euros.

En plus de l'exposé documenté des problèmes et des solutions, l'ouvrage présente – c'est l'une de ses spécificités – plusieurs séries d'exercices variés, et comporte, pour certains, des corrigés détaillés et, pour tous, des références permettant de retrouver la solution donnée par les juges au cas d'espèce.

Il s'adresse aux étudiants des facultés de droit (2^e et 3^e cycles), aux personnes préparant des études ou diplômes conduisant aux professions comptables ou financières et aux praticiens du droit.

Jean Larguier est agrégé des facultés de droit, professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

Philippe Conte est agrégé des facultés de droit, professeur à la Faculté de droit de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

ISBN 2 24703917 0

